

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 29 JUIN 2023

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 23/06/2023

Présents : 33

Votants : 40

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Juin à 14 heures 00', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Juin, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), POINSON Denis (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : BOUDOT Catherine (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : VICARD Bernard (CHASTEL), MARTIN Alain (LA CHOMETTE), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : COURRIOL René (AULHAT-FLAT), ROUVET Françoise (BANSAT), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), DUJARDIN François (LE BREUIL SUR COUZE), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), LESCURE Michel (SAINT GERVAZY), RODIER Michel (SAINT MARTIN D'OLLIERES).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : SOLOIS Karine (BUSSEOL), PLANTADE Serge (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

RIVES DU HAUT ALLIER : GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BON Bernard (SALZUIT),

AGGLO PAYS D'ISSOIRE : JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DUGAST Odile (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES),

MOND'ARVERNE COMMUNAUTE : PAGES Patrice (MANGLIEU).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Elimination des Déchets pour 2022.

Conformément au Décret 2015-1827 du 30 DECEMBRE 2015, le Président présente au Comité Syndical le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Elimination des Déchets pour 2022.

Après discussion, le Comité Syndical donne acte au Président à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, de la présentation de ce rapport technique relatif à l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL.





SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

*L'environnement
au quotidien*

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 29 JUIN 2023

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 23/06/2023

Présents : 33

Votants : 40

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Juin à 14 heures 00', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Juin, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Étaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), POINSON Denis (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : BOUDOT Catherine (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : VICARD Bernard (CHASTEL), MARTIN Alain (LA CHOMETTE), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : COURRIOL René (AULHAT-FLAT), ROUVET Françoise (BANSAT), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), DUJARDIN François (LE BREUIL SUR COUZE), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), LESCURE Michel (SAINT GERVAZY), RODIER Michel (SAINT MARTIN D'OLLIERES).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : SOLOIS Karine (BUSSEOL), PLANTADE Serge (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Étaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

RIVES DU HAUT ALLIER : GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BON Bernard (SALZUIT),

AGGLO PAYS D'ISSOIRE : JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DUGAST Odile (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES),

MOND'ARVERNE COMMUNAUTE : PAGES Patrice (MANGLIEU).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Marché Public de service d'Assurances

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que l'ensemble des contrats d'assurances arrivant à terme au 31 Décembre 2023, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a décidé de remettre en concurrence les prestataires et signer de nouveaux contrats à l'échéance.

Après délibération, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical :

● Décide de lancer une consultation, conformément au Code de la Commande Publique, auprès des prestataires en vue de signer de nouveaux contrats d'assurances,

● Dit que la consultation comprendra cinq lots :

- **LOT 1 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes,**
- **LOT 2 : Assurance des responsabilités et risques annexes,**
- **LOT 3 : Assurance des véhicules à moteur et risques annexes,**
- **LOT 4 : Assurance de la protection juridique de la collectivité,**
- **LOT 5 : Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus.**

● Dit que la dépense sera inscrite au Budget de Fonctionnement du Syndicat,

● Dit que ces contrats auront une durée de 4 ans avec possibilité de résiliation annuelle à la date anniversaire, en respectant un préavis réciproque de 6 mois,

● Dit que le montant global prévisionnel, annuel de l'opération, s'élèvera à environ 300.000 € H.T.,

● Décide de lancer une consultation sous la forme d'un Appel d'Offres Ouvert en procédure formalisée avec publication dans les Journaux Officiels le BOAMP et le JOUE,

● Autorise le Président à faire toutes les démarches, signer toutes les pièces nécessaires au déroulement de la procédure et à signer le marché.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL.



JUIN 2023/N° 03



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERES

AR Prefecture

043-254300049-20230630-D23_06_3-DE
Reçu le 30/06/2023

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 29 JUN 2023

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 23/06/2023

Présents : 33

Votants : 40

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Juin à 14 heures 00', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Juin, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), POINSON Denis (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : BOUDOT Catherine (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : VICARD Bernard (CHASTEL), MARTIN Alain (LA CHOMETTE), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : COURRIOL René (AULHAT-FLAT), ROUVET Françoise (BANSAT), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), DUJARDIN François (LE BREUIL SUR COUZE), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), LESCURE Michel (SAINT GERVAZY), RODIER Michel (SAINT MARTIN D'OLLIERES).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : SOLOIS Karine (BUSSEOL), PLANTADE Serge (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

RIVES DU HAUT ALLIER : GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BON Bernard (SALZUIT),

AGGLO PAYS D'ISSOIRE : JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DUGAST Odile (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES),

MOND'ARVERNE COMMUNAUTE : PAGES Patrice (MANGLIEU).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Prestation de surveillance humaine sur la Déchèterie de BRASSAC LES MINES.

Le Président expose que le marché concernant la prestation de surveillance humaine sur la Déchèterie de BRASSAC LES MINES arrive à échéance au 30 Novembre 2023.

Cette surveillance ayant les effets escomptés, le Président propose au Comité Syndical de pérenniser ce service de sécurité et demande l'autorisation de lancer une nouvelle consultation.

Le prestataire devra assurer une prestation de surveillance humaine sur notre Déchèterie de BRASSAC LES MINES durant les heures d'ouverture à savoir : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Après délibération, à l'unanimité moins une abstention et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical :

- autorise le Président à lancer une consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée inférieur à 90.000 € H.T.,
- dit que cette prestation sera d'une durée de 1 an,
- dit que le montant prévisionnel annuel de l'opération sera fixé à environ 60.000 € H.T.,
- dit que la dépense sera inscrite au Budget de Fonctionnement du Syndicat,
- autorise le Président à faire toutes les démarches, signer toutes les pièces nécessaires au déroulement de la procédure et signer le marché.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL.



JUIN 2023/N° 04



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERS

AR Prefecture

043-254300049-20230630-D23_06_4-DE
reçu le 30/06/2023

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 29 JUIN 2023

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 23/06/2023

Présents : 33

Votants : 40

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Juin à 14 heures 00', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Juin, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Étaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), POINSON Denis (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : BOUDOT Catherine (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : VICARD Bernard (CHASTEL), MARTIN Alain (LA CHOMETTE), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : COURRIOL René (AULHAT-FLAT), ROUVET Françoise (BANSAT), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), DUJARDIN François (LE BREUIL SUR COUZE), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), LESCURE Michel (SAINT GERVAZY), RODIER Michel (SAINT MARTIN D'OLLIERES).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : SOLOIS Karine (BUSSEOL), PLANTADE Serge (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Étaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

RIVES DU HAUT ALLIER : GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BON Bernard (SALZUIT),

AGGLO PAYS D'ISSOIRE : JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DUGAST Odile (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES),

MOND'ARVERNE COMMUNAUTE : PAGES Patrice (MANGLIEU).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Dépôt d'une candidature auprès de CITEO pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et papiers graphiques.

CITEO est un éco-organisme agréé par l'Etat pour les filières des emballages ménagers et des papiers graphiques pour la période 2018-2023.

CITEO met en œuvre les actions nécessaires pour contribuer activement à l'amélioration des performances de recyclage pour atteindre, en 2023, les objectifs nationaux suivants :

- 75 % de recyclage de l'ensemble des emballages ménagers mis sur le marché en France,
- 65 % de recyclage de l'ensemble des déchets de papiers graphiques gérés par le service public de prévention et de gestion des déchets mis sur le marché en France.

Depuis 2018, CITEO et sa filiale ADELPHE ont participé à la généralisation de l'Extension des Consignes de Tri (ECT) à l'ensemble des emballages plastiques. Dans la continuité de cette phase de généralisation, elles publient en 2023 un nouvel appel à projets visant à :

- accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale des emballages,
- mobiliser de façon accrue le citoyen au travers d'un renforcement des actions de communication initiées au niveau des territoires,
- améliorer la qualité du geste de tri dans les zones où celle-ci impacte fortement l'efficacité économique du dispositif (baisse du taux de refus),
- accompagner l'harmonisation des schémas de collecte au niveau national.

La candidature doit être déposée avant le 31 Octobre 2023, et doit comprendre :

- un état des lieux du dispositif actuel de pré-collecte et collecte justifiant les choix techniques du projet présenté,
- une présentation détaillée des choix techniques, financiers et organisationnels du projet présenté,
- un plan de communication pour accompagner les changements de dispositif prévus.

Après délibération, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical autorise le Président à déposer une candidature pour un dossier d'optimisation de collecte pour le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour l'appel à projets « Collecte 2023 : Mesures d'accompagnement à l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques » (levier C : nouvelles collectes de proximité). Il autorise également le Président à signer le contrat afférent avec CITEO.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEY



JUIN 2023/N° 05



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERS

AR Prefecture

043-254300049-20230630-D23_06_5-DE
Reçu le 30/06/2023

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 29 JUIN 2023

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 23/06/2023

Présents : 33

Votants : 40

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Juin à 14 heures 00', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Juin, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), POINSON Denis (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : BOUDOT Catherine (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : VICARD Bernard (CHASTEL), MARTIN Alain (LA CHOMETTE), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : COURRIOL René (AULHAT-FLAT), ROUVET Françoise (BANSAT), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), DUJARDIN François (LE BREUIL SUR COUZE), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), LESCURE Michel (SAINT GERVAZY), RODIER Michel (SAINT MARTIN D'OLLIERES).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : SOLOIS Karine (BUSSEOL), PLANTADE Serge (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

RIVES DU HAUT ALLIER : GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BON Bernard (SALZUIT),

AGGLO PAYS D'ISSOIRE : JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DUGAST Odile (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES),

MOND'ARVERNE COMMUNAUTE : PAGES Patrice (MANGLIEU).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Distribution gratuite d'un second composteur aux usagers en faisant la demande.

Le Président rappelle au Comité Syndical la Loi Anti-gaspillage pour une Économie Circulaire (Loi AGECE) imposant le tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024 et la contractualisation d'un CODOEC (Contrat d'Objectif Déchets Organiques Economie Circulaire) avec le VALTOM afin de pouvoir engager des moyens pour le développement de la prévention des déchets et de l'économie circulaire sur son territoire.

Le Président rappelle la délibération n° D23_02_16 du 17 février 2023 approuvant la mise à disposition sans facturation du premier composteur individuel de jardin et accessoires à destination des usagers du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, dans la limite d'un composteur par foyer.

Afin d'optimiser un peu plus la pratique du compostage par les usagers, l'Assemblée décide, dans l'intérêt général de la Collectivité, d'aller plus loin dans cette démarche et autorise donc à l'unanimité l'acquisition du deuxième composteur individuel, également gratuitement, à compter de l'adoption de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 29 JUN 2023

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 23/06/2023

Présents : 33

Votants : 40

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Juin à 14 heures 00', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Juin, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), POINSON Denis (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : BOUDOT Catherine (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : VICARD Bernard (CHASTEL), MARTIN Alain (LA CHOMETTE), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : COURRIOL René (AULHAT-FLAT), ROUVET Françoise (BANSAT), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), DUJARDIN François (LE BREUIL SUR COUZE), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), LESCURE Michel (SAINT GERVAZY), RODIER Michel (SAINT MARTIN D'OLLIERES).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : SOLOIS Karine (BUSSEOL), PLANTADE Serge (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

RIVES DU HAUT ALLIER : GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BON Bernard (SALZUIT),

AGGLO PAYS D'ISSOIRE : JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DUGAST Odile (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES),

MOND'ARVERNE COMMUNAUTE : PAGES Patrice (MANGLIEU).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Signature d'une convention avec les Etablissements « La Démaulerie »
à AUBIERE.

Le Président présente au Comité Syndical l'activité de « La Démaulerie », qui est un espace réservé pour permettre de briser une multitude d'objets : assiettes, meubles, télévisions....

Il s'agit d'un moyen de se défouler, en libérant sa colère dans un lieu sûr et sécurisé, en pouvant détruire tout ce qui passe sous la main. C'est un concept novateur, une nouvelle technique de gestion du stress et de la colère qui a fait son chemin au fil des années.

Afin de pouvoir fonctionner, des matériaux usagés sont nécessaires sous forme de vieux meubles, équipements multimédia, écrans, imprimantes, modems, claviers, télévisions et tout autre déchet utile.

La démarche serait de récupérer différents objets, hors d'usage et sans possibilité de réparation ou de dons pour les œuvres sociales et solidaires. Après utilisation, l'ensemble des déchets retrouveront leurs filières de recyclage respectives.

La Société « La Démaulerie » fournira l'ensemble des pièces justificatives concernant les quantités de déchets détournées et leur recyclage.

Après en avoir délibéré et dans l'intérêt général de la Collectivité, l'Assemblée autorise, à l'unanimité moins cinq abstentions, le président à signer une convention avec les Etablissements « La Démaulerie » dans le cadre de la récupération en déchèteries de matériaux hors d'usage.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL



JUIN 2023/N° 07



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERS

AR Prefecture

043-254300049-20230630-D23_06_7-BF
reçu le 30/06/2023

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 29 JUIN 2023

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 23/06/2023

Présents : 33

Votants : 40

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Juin à 14 heures 00', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Juin, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), POINSON Denis (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : BOUDOT Catherine (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : VICARD Bernard (CHASTEL), MARTIN Alain (LA CHOMETTE), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : COURRIOL René (AULHAT-FLAT), ROUVET Françoise (BANSAT), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), DUJARDIN François (LE BREUIL SUR COUZE), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), LESCURE Michel (SAINT GERVAZY), RODIER Michel (SAINT MARTIN D'OLLIERES).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : SOLOIS Karine (BUSSEOL), PLANTADE Serge (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

RIVES DU HAUT ALLIER : GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BON Bernard (SALZUIT),

AGGLO PAYS D'ISSOIRE : JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DUGAST Odile (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES),

MOND'ARVERNE COMMUNAUTE : PAGES Patrice (MANGLIEU).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Décisions modificatives n°1

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, les modifications de crédits budgétaires 2023 suivants :

			FONCTIONNEMENT	
Chap.	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
60	60622	Carburants	- 5 000.00	
67	673	Titres sur exercices antérieurs annulés	+ 5 000.00	
TOTAL			0.00	0.00

			INVESTISSEMENT	
Chap.	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
21	21828	Autres matériels de transport	- 1 000.00	
27	275	Dépôts et cautionnements versés	+ 1 000.00	
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	- 50 000.00	
21	21828	Autres matériels de transport	- 150 000.00	
23	2313-1079	Constructions en cours	+ 200 000.00	
TOTAL			0.00	0.00

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL.

